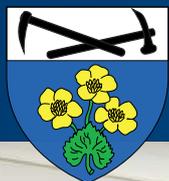


MOOSCH

NOTRE VILLAGE



AVRIL 2024

JEU DES 1000 EUROS, ON S'EN SOUVIENDRA...



p.3
POLITIQUE

De beaux moments
de démocratie.

p.6
CULTURE

Concert de l'Amitié
et de la Générosité.

p.9
FINANCES

Bilan 2023 et
budget primitif 2024.



De Grands moments de démocratie

Depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» et au-delà du marigot de la politique et des petites phrases, nous avons connu trois moments de démocratie, j'allais écrire de grâce, qui nous ont rappelés que **nous sommes AUSSI une grande nation**: l'hommage à Robert Badinter, la panthéonisation de Missak Manouchian et la constitutionnalisation du droit à l'avortement.

Le ministère de la conscience.

«Avocat, garde des sceaux, président du conseil constitutionnel, Robert Badinter a été l'homme de l'abolition de la peine de mort, celui qui a supprimé les juridictions et procédures d'exception, celui qui a «sorti» l'homosexualité de la délinquance. Jusqu'à son dernier souffle a dit François Hollande, il s'est engagé pour le droit, la démocratie et les libertés.» Après les années de pouvoir, il était devenu **le sage de la République**, une voix attendue et écoutée sur tous les grands sujets touchant aux droits des hommes. Prenant toujours de la hauteur, **il aura été jusqu'au bout le Ministre de la conscience.**

Comme souvent après le décès d'une personnalité qui a marqué son temps, les hommages ont été unanimes dans la classe politique et une future panthéonisation de l'ancien garde des sceaux a été évoquée par le chef de l'état.

Très bien. Mais parmi ceux qui s'inclinent aujourd'hui devant l'homme et l'œuvre de Robert Badinter, se nichent certains qui fustigeaient l'action de l'ancien ministre de la justice **«... ce grand bourgeois de gauche, JUIF et fortuné, incarnation d'une certaine moisissure parisienne...»** Est-il utile de commenter cette raclure sémantique d'un ancien ministre ? Et que dire de tous ceux applaudissant cette manifestation de policiers marchant vers la place Vendôme (ministère de la justice) en scandant **«Badinter assassin»** sous les yeux attendris des amis de Jean Marie Le Pen ?

L'amour de la France.

«Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement» écrivait Missak Manouchian à sa femme avant d'être exécuté. Je crois profondément que la **magnifique panthéonisation du résistant arménien répond aux certitudes du « chef de bande de l'Affiche Rouge»**. Cette cérémonie républicaine a été marquée, de mon point de vue, par deux moments forts, l'allocution du président de la République et l'interprétation chargée d'une émotion quasi insoutenable du poème d'Aragón mis

en musique par Léo Ferré et chanté par Arthur Tebou et son groupe Feu ! Chaterton. Mais que cet hommage républicain fut tardif.

Trop longtemps, la résistance des étrangers pendant la 2^e Guerre Mondiale a été absente des livres d'histoire. Il aura fallu le tournage d'un film, «Des terroristes à la retraite», retraçant notamment le mouvement des FTP-MOI (main-d'œuvre immigrée), pour que cette question devienne grand public. D'abord interdit de visa d'exploitation pendant deux ans, ce film a été annoncé pour la soirée du 2 juin 1985 sur Antenne 2, puis déprogrammé. Distribué dans certaines salles de cinéma, le film a fait découvrir aux spectateurs **l'implication des étrangers dans l'histoire de la résistance communiste**, mais interrogeait aussi la trahison par leur hiérarchie de ces FTP-MOI qui faisaient la guerre à l'occupant.

Dans la lettre à sa femme Mélinée, rédigée à quelques heures du peloton d'exécution, le 21 février 1944 depuis la prison de Fresnes, Manouchian écrivait : **« je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal »** mais il a distingué «Celui qui a trahi pour racheter sa peau et ceux qui l'ont vendu». Ce pluriel vise, c'est une certitude, **la police française** et peut être, selon certains historiens **le PCF, accusé de n'avoir pas mis ces militants immigrés à l'abri.**

Rescapé du génocide arménien, une première étape au Liban où un instituteur lui fait découvrir notre langue, puis la France, terre d'accueil pour les apatrides, Manouchian devient ouvrier d'usine, écrivain et poète, enfin communiste après les événements du 6 février 34. Plus tard il s'engage dans la résistance, oubliant que **la France lui a refusé par deux fois notre nationalité.** «Il est de ceux qui ne séparent pas la République et la Révolution Française et qui croient à l'émancipation des damnés de la terre» a dit le chef de l'état ajoutant que **«son amour de la France est allé jusqu'au don de sa vie.»**

La panthéonisation de Missak Manouchian et avec lui Mélinée et tous ses camarades témoigne d'une dimension majeure de notre nation, **la place qu'ont tenue, que tiennent et que tiendront les étrangers amoureux des idéaux de notre grande révolution.** C'est probablement le message essentiel qu'a voulu passer le chef de l'état à l'heure où racisme et antisémitisme se répandent dangereusement dans notre pays.

La France premier pays à inscrire l'IVG dans la constitution.

L'inscription de l'IVG dans la constitution votée par 780 voix pour et 72 contre **dont deux parlementaires du Bas-Rhin** a été un autre grand moment de démocratie. Une fois n'est pas coutume, **la représentation nationale s'est majoritairement retrouvée en phase avec la majorité de la population.**

A l'heure où ce droit est menacé dans un certain nombre de pays, les élus de la République ont voulu affirmer qu'en France, **on ne remettra pas en cause la loi de Simone Veil.** Et même si certains sénateurs ont trainé des pieds, le parlement réuni à Versailles a été à la hauteur des enjeux. Mais comme l'écrit Pascal Coquis dans la presse régionale, «Il est maintenant urgent que ce droit trouve un prolongement concret sur le terrain de la vraie vie, au quotidien. Il y a encore dans notre pays trop de disparités et **trop d'inégalités territoriales qui n'offrent pas les mêmes chances aux femmes d'accéder à l'IVG.**»

Assurément, il y a des jours où l'on est fier d'être français.

José Schruoffeneger
Mars 2024

P.S.: Je ne me suis pas converti au macronisme mais **il est honnête de « rendre à César ce qui est à César. »**

Citations du mois

*« Les textes inutilement répressifs mais politiquement exploitables, je les refuserai toujours parce que ces textes impliquent **le refus de la rédemption, du salut toujours possible, parce qu'ils méconnaissent l'inspiration même du message judéo-chrétien sans lequel notre civilisation serait spirituellement morte.** »*

Robert BADINTER

Le chiffre du mois

697 897 €

c'est le montant de la collecte du Haut-Rhin du dernier Téléthon.

Jeux des 1000 euros

A chanter sur l'air de « La Mamma » de Charles Aznavour... que les moins de 50 ans ne peuvent pas connaître.

« Ils sont venus
Ils étaient tous là
Dès qu'ils ont su qu'Nicolas était là
pour jouer au jeu des 1000 euros
Ils sont venus
Ils étaient tous là
Même ceux du Sud du 68
Il y a même Carmen, la p'tite Vosgienne
descendue du Col de Bussang
Il y a aussi Gilles et Laetitia
Eve-Catherine, la pharmacienne
Théo et Loïc le cuisinier
C'étaient les candidats au jeu
Des mille euros. »



José SCHRUFFENEGER a chaleureusement accueilli le nombreux public aux côtés de Nicolas STOUFFLET et Yann PAILLERET, les deux complices du jeu des 1000 euros.

Et pour encourager les candidats **une salle de l'Espérance comble, plus de 200 spectateurs enthousiastes** et pour la majorité d'entre eux des aficionados de ce jeu unique diffusé tous les jours de la semaine à midi quarante-cinq et réunissant 1,6 millions d'auditeurs soit l'émission **la plus écoutée de toutes les radios**.

Manifestement, assis au premier rang, **le maire** entouré du Conseil Municipal, **buvait du petit lait**. Il en avait rêvé de la présence de Nicolas STOUFFLET à Moosch, il l'avait invité à maintes reprises et a pu vérifier le dicton **« tout vient à point à qui sait attendre »**. C'était également une forme de défi... **un coup de projecteur de France Inter sur notre village**.

Quand les émissions enregistrées chez nous passeront sur les ondes du **29 avril au 3 mai, la France entière découvrira le village de Moosch**.

Mais au-delà de la fierté que nous pouvons légitimement ressentir, il y a ce jeu qui apparaît comme **l'honneur du service public et dont les principales caractéristiques** sont la simplicité, l'absence de frime, le respect des candidats... des candidats toujours sympathiques qui aiment la lecture, les promenades dans la nature, qui jardinent, tricotent, écoutent de la musique, vont au cinéma... pour qui la culture ne s'étale pas comme de la confiture sur une tartine.

Quant à Nicolas STOUFFLET, l'animateur et chauffeur de salle, il dénote parmi les présentateurs hautains voire méprisants

et qui surjouent leur partition. **Nicolas est un homme dont on aimerait être l'ami. Il est élégant, bienveillant et a de l'humour.** Il a ce don particulier d'évoquer chaque jour un village ou une ville qui donne envie de visiter ces lieux. **Elle est belle la France de Nicolas STOUFFLET.**

Laissons le dernier mot au maire, sur ce coup-là il le mérite bien.

« N'oublions pas **Yann PAILLERET, le complice, pince sans rire**, l'artiste du métalophone, à la fois carré et bienveillant, avec qui j'ai préparé la venue du jeu chez nous, **une préparation minutieuse ne laissant aucune place à l'improvisation**. Ce fut une fin d'après-midi fantastique, **une participation bon enfant de tous**, de la joie, de la sympathie partagée... **du bonheur**. Dès le lendemain, j'ai fait un texto à Nicolas pour le remercier encore une fois et je lui ai précisé que je serais ravi de le revoir au cas où il aurait un trou dans son planning. »



De quel lac parle Lamartine dans son célèbre poème ? Les candidats n'ont pas su répondre et dans ce cas Nicolas STOUFFLET interroge un spectateur. Le maire a répondu le lac du Bourget. Bonne réponse ! Il a gagné un t-shirt France Inter.



Yann PAILLERET récupère les questions tirées au sort. Laetitia a été la locale de l'étape.



Un binôme de candidats bien sympathiques. Une pharmacienne et un cuisinier.

Retransmission des émissions du jeu des 1000 euros enregistrées à MOOSCH du lundi 29 avril au vendredi 3 mai à 12h45 sur FRANCE INTER

Fabrice ZIEGLER, Président de l'Union Départementale

L'ancien chef de corps de Moosch, Fabrice ZIEGLER a fait son chemin comme le dit le bon sens populaire. Après Moosch, Fabrice a pris la tête du centre de secours de Saint-Amarin.

« Le laisser partir a été un crève-cœur » avait dit le maire à l'époque mais **« je sais que Fabrice fera une grande carrière chez les sapeurs-pompiers »** avait-il ajouté. En même temps qu'il monte en grade, **il prendra les fonctions d'adjoint au chef de la 4^e compagnie.**

Aujourd'hui, capitaine, il ajoute une corde à son arc en prenant en main l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin. Nous adressons à notre ami Fabrice **nos très sincères félicitations** et lui souhaitons bon vent dans cette nouvelle fonction.



Le capitaine Fabrice ZIEGLER



Le matériel du CPI de Moosch : le FPTL, le CCF et le 4x4.



Les ARI bien rangés dans le véhicule.

Soldats de la vie

Avec 67 % de sorties « Secours à personne » contre 10 % de sorties « Incendie » **les soldats du feu sont devenus les soldats de la vie.**

C'est ainsi que le commandant STOLL a défini le sapeur-pompier d'aujourd'hui lors d'une présentation faisant le point sur la situation et l'organisation des secours au sein de la Com Com.

Ont été passés en revue **les risques spécifiques de notre vallée** : transports sur la RD1066, incendie « classique », ERP, « bûchers » et feux de forêt. Mais également les risques technologiques, les zones industrielles, le réseau gaz, le barrage de Kruth-Wildenstein et enfin les risques liés à l'activité montagne.

Ont été détaillés également le matériel dont peuvent disposer les pompiers et notamment les véhicules et **l'évolution du nombre des sorties en augmentation régulière (730 sorties en 2014, 917 en 2023).**

Le fonctionnement par bassin opérationnel est expérimental depuis 2016. L'objectif semble être **la gestion individuelle de tous les pompiers ce qui permettrait de savoir en heure réelle le nombre de pompiers disponibles.**

Enfin, et c'était probablement la vraie raison de cette réunion, ont été abordées **les difficultés actuelles** et notamment les ressources humaines. **L'érosion du recrutement** de nouveaux sapeurs-pompiers alors que la sollicitation opérationnelle augmente, **la disponibilité en journée** y compris le weekend en est une autre. « Nous courons un risque majeur, celui de ne plus être capable de sortir en journée » a dit le Commandant STOLL.

Nous lançons un appel, pas encore désespéré mais sérieux, au volontariat.

A noter que l'on peut désormais **signer un engagement différencié** nécessitant une formation courte, permettant de se dispenser des interventions « incendie » et débouchant **uniquement sur des sorties « secours à personnes ».**

CPI de MOOSCH : cpi.moosch@sdis68.fr

Forêtine, un beau projet

Les amoureux de balades le savent, **la forêt est un écosystème à protéger et à respecter.** Dans cet environnement ressourçant pour nombre d'entre nous, il se passe mille et une choses dans le sol que nous foulons, au cœur des végétaux qui peuplent les sous-bois, mais aussi dans les arbres aux troncs qui diffèrent d'une essence à l'autre, et jusqu'à la canopée... La forêt grouille de vies du sol à la cime des arbres.

Avec Forêtine, ce sera l'occasion de redécouvrir quelques trésors cachés dans les bois et de s'amuser à reconnaître arbres, plantes et animaux, mais ne dévoilons pas tout. **Rendez-vous le 28 juillet au camping de Moosch** pour jouer, contempler, profiter d'un environnement paisible.

Accessible à tous de 0,5 à 125 ans.

**Renseignements : Christine FRIESS
- Vivre à Moosch 06 75 31 25 97**



Emma, championne de France... chaleureuses félicitations.

Manifestement **le thermomètre mesurant les performances des lutteurs de l'Espérance grimpe très sensiblement.** Chez les jeunes Alexandre LIDY-BLONDE, Théo GASSER et Maxime CHAUVIN ont obtenu d'excellents résultats leur permettant d'aller aux championnats de France et les Seniors ont arraché une belle troisième place aux championnats du Grand Est.

Mais la cerise sur le gâteau c'est évidemment le podium d'Emma RINGENBACH.

Pendant que certains ont cherché des chocolats de pâques, Emma a « cherché » **la médaille d'or** à Guilherand-Granges (07) près de Valence le dimanche 31 mars 24.

Elle s'est imposée dans cette compétition avec 4 victoires « par tombé » sur 4 combats effectués. C'est avec beaucoup d'émotions **qu'elle a remporté le titre de championne de France de lutte en 58 kgs.**

La journée était forte en intensité mais Emma a su gérer son stress et a enfin pu relâcher la pression à l'issue du dernier combat par des pleurs de joie.

De nouvelles aventures l'attendent prochainement en compagnie d'autres lutteurs de l'équipe de France avec **une compétition internationale en Roumanie qui pourrait être qualifiante pour les championnats d'Europe qui auront lieu en Grèce à la fin du mois du mai.**

Bon vent à Emma, tous nos encouragements l'accompagnent.



Emma et ses entraîneurs,
Florian, Nicolas et Antoine
après la victoire.



Et elle n'est pas en chocolat.

Amitié, fidélité et générosité

Le 28 avril prochain à 16 h en notre église⁽¹⁾ nous recevrons une fois de plus la famille de Daniel BINDER et ses amis Elena, Delphine, Jean-Pierre, Charles... **pour un concert qui s'annonce exceptionnel.**

Nos amis nous ont concocté un programme éclectique mêlant pièces religieuses - Locus Iste, le magnifique motet d'Anton Bruckner ou une pièce grégorienne, O Magnum Mysterium - mais également un extrait de l'opéra Barcarolle d'Offenbach qu'interprétera Elena ou une pièce tirée de la bande son du film mission.

Mais aussi des chansons françaises d'hier - Jacques Brel et « sa valse à mille temps » - et le chef d'œuvre du chanteur belge « Quand on a que l'amour » qui sera interprété par tous les artistes réunis. Enfin des chansons françaises d'aujourd'hui : Santa et son « Popcorn salé », Mentissa et sa chanson fétiche « Et Bam » que chantera Marie. Enfin Mathilde nous offrira « La bonne étoile » de Matthieu Chedid.

Comme toujours, ce concert de l'amitié et de la fidélité est également **le concert de la générosité.** Cette année, le produit des « paniers » ira à « l'Amicale 5 Nations » et à **une cagnotte participative** destinée à une famille mooschoise dont la fille Clara est hospitalisée à l'hôpital des enfants malades Necker à Paris (voir page 7).

L'Amicale des 5 Nations, réunie **15 copains, anciens joueurs de Rugby** et fans du Tournoi des 6 Nations et qui ne jurent que par le ballon ovale. Depuis l'an 2007, ils organisent des actions solidaires, par exemple des soirées irlandaises animées par un groupe venu de Dublin, mais également des périple pédestres et plus récemment la vente de calendriers où, pour la bonne cause, ils enlèvent le haut et le bas.

L'Amicale récolte des fonds pour l'association française des hémophiles mais s'oriente également vers l'aide à des particuliers. Ainsi a-t-elle financé le réaménagement d'une maison d'une jeune fille lourdement handicapée, l'achat de fauteuils roulants, de tricycles thérapeutiques. Une année, ils ont financé des colonies de vacances pour des enfants atteints d'hémophilie.

Cette année, **nos généreux gaillards veulent emmener au moins trois enfants handicapés aux JO paralympiques à Paris.**

Merci de noter dans vos agendas ce rendez-vous toujours marqué par **le plaisir d'être ensemble, d'écouter des voix magnifiques, et en même temps de participer à des œuvres utiles. Nous comptons sur vous !**

⁽¹⁾On nous a promis le chauffage si besoin.

Clara, 10 ans en attente d'une greffe pulmonaire à l'hôpital Necker à Paris

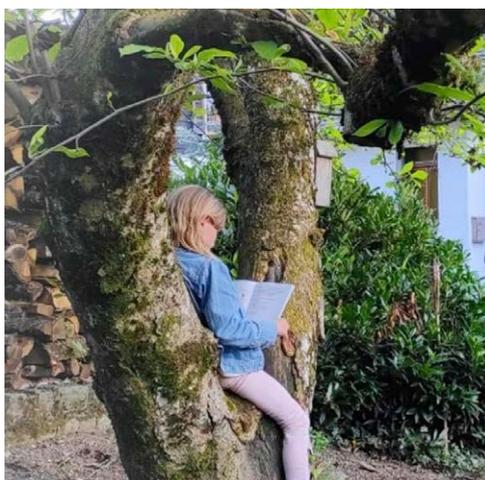
Clara, petite mooschoise de 10 ans, est atteinte d'une hernie diaphragmatique congénitale avec hypertension artérielle pulmonaire. Elle a récemment contracté une pneumonie qui a aggravé son état de santé et qui a conduit à de multiples hospitalisations ces derniers mois. Elle a été héliportée de l'hôpital de Strasbourg à l'hôpital Necker à Paris en urgence où elle se trouve en réanimation. **Clara doit bénéficier d'une greffe pulmonaire en toute urgence. Ses parents ont dû mettre de côté leur vie professionnelle pour rester à ses côtés jusqu'à ce qu'ils trouvent un donneur** et cela nécessitera de nombreux mois d'hospitalisation après cette greffe.

La famille de Clara a lancé **une cagnotte en ligne** pour aider les parents à garder la tête hors de l'eau. Ainsi, lance-t-elle un appel aux dons pour aider les parents et les soulager pour les frais divers occasionnés par cette situation ainsi que les frais d'hébergement sur Paris pour rester auprès d'elle.

Elle nous remercie d'avance pour notre aide qui est très précieuse et nous demande de partager au plus grand nombre.

Aller sur :

https://www.leetchi.com/fr/c/clara-10-ans-en-attente-dune-greffe-pulmonaire-hopital-necker-paris-1652001?utm_source=native&utm_medium=social_sharing



Clara, adorable petite fille.

Exposition photos

Depuis plusieurs années, Audrey et Bernard WALTER recherchent des cartes postales et des photos, retraçant **l'histoire de notre village et notamment l'histoire des conscrits.**

Grâce à la générosité de plusieurs villageois(es) qui ont prêté leurs photos pour les numériser afin qu'elles ne se perdent pas, ils réfléchissaient à la manière de partager notre Histoire culturelle.

Nous serions heureux de vous retrouver **les 15 et 16 juin prochains à la salle Coutouly, pour une exposition photos** retraçant Moosch et la vallée à travers **les Fackels et les conscrits, de la fin du XIX^e siècle à nos jours.** Audrey et Bernard présenteront également un diaporama de belles cartes postales et photos du village.



MOOSCH 1903-1923

La classe 1903 - 1923 sur leur bûcher.

Le Festival « L'ALSACE SE RACONTE » à la Bibliothèque

Les enfants de l'école maternelle et la classe CP et CE1 ont assisté le jeudi 11 avril au conte « **Les petits pas sont lune** » présenté par Aurélie Piette, talentueuse conteuse, venue tout spécialement de Grenoble.

La marelle à histoire et son jeu de 7 cartes tracent son chemin jusqu'au ciel à la rencontre de la lune. Chaque carte indique par son illustration, le thème de l'histoire et les enfants participent au spectacle avec des chants et des gestes à reproduire.

Toutes et tous ont bien aimé le papi en sel et la mamie en sucre qui se font des petits bisous sucrés-salés. Ils étaient inquiets pour la petite chouette qui a perdu sa maman et la grand-mère qui a échappé aux animaux malicieux en se transformant en citrouille. Ensemble ils ont tapé dans les mains au rythme d'une étrange petite boîte à musique.

Ce spectacle, organisé par la Bibliothèque, a été présenté aux enfants dans le cadre du Festival « L'Alsace se raconte » en partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace et la Collectivité Européenne d'Alsace.

Un moment chaleureux qui a enchanté les oreilles des petits et des quelques adultes présents.

Aurélie PIETTE,
talentueuse conteuse.



La Mine aux bouquins

La parole à nos lectrices et lecteurs.



Eternel Racing-Histoire d'une renaissance - Racing Club de Strasbourg

J'aime le RC Strasbourg car c'est un Club qui a une histoire. Il y a de très bons joueurs comme Ludovic AJORQUE, Dimitri LIENARD qui ont quitté le Racing et mon préféré Kevin GAMERO.

Cette BD explique bien la vie du RC ces 10 dernières années. Il y a une renaissance parce qu'ils étaient en ligue 1 et sont descendus en ligue 2 pendant 7 années puis ils sont remontés en ligue 1.

Une BD très chouette car si on aime le RC, on l'aime pour toujours même si en ce moment c'est difficile car ils perdent souvent. Mais ils vont regagner, j'en suis sûr.

Commentaire de PA, jeune lecteur de 10 ans.

BD offerte par le RC Strasbourg à la biblio de Moosch



Le silence des Hautes-Terres. Sylvie Barron

On n'oublie pas le Cantal comme ça! Lise pourtant le croyait. Lorsqu'elle avait 18ans, sa petite sœur la rend responsable de l'incendie de la grange dans laquelle son jeune frère périt. Elle quitte le domicile familial pour ne plus jamais y revenir et effacer le

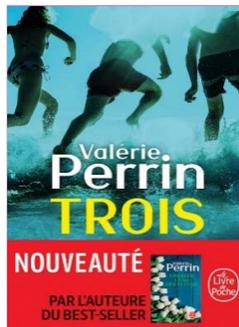
souvenir de cette injustice.

Douze ans plus tard, son frère aîné décède dans des conditions mystérieuses. **Elle n'a pas d'autre choix que de retourner dans la ferme familiale s'occuper de son père, veuf, diminué par la maladie et de cette petite sœur accusatrice devenue une jeune fille fragile et mystérieuse.**

Lise se donne trois jours pour tout régler... et là démarre une aventure pleine de rebondissements.

Une histoire captivante, facile à lire.

Commentaire de JR bénévole biblio



Trois - Valérie Perrin

C'est une histoire qui commence pendant l'enfance de 3 amis, Nina, Etienne, Adrien.

Ils sont inséparables et restent soudés malgré les aléas de la vie.

A l'âge adulte on les retrouve mais chacun a pris ses distances avec les 2 autres. On suit avec

beaucoup de bienveillance et souvent beaucoup de questions le destin de ces 3 amis. Mais les connaît-on vraiment ?

Le narrateur va nous entraîner avec justesse dans les rouages de cette amitié. Le final, plus qu'inattendu, vous laissera une impression telle que cela vous donnera envie de relire cette histoire sous un autre angle.

Commentaire de FAW bénévole biblio



Souvenirs d'un distrait- Pierre Richard- Christophe Duthuron

Si vous avez **besoin de rire**, de vous détendre, ce livre est celui qu'il vous faut.

Pierre Richard essaye de démontrer qu'il n'est pas distrait tout en y arrivant pas du tout.

Partageant des souvenirs souvent invraisemblables et toujours burlesques (tout est véridique), Pierre Richard nous prouve par une démonstration virtuose que **la distraction est une question de point de vue.**

Commentaire de CA lectrice de la biblio

DATES À RETENIR...

- **Vendredi 7 juin à 17 h :**
2° Café-Littéraire à la Bibliothèque
Bienvenue à tous les amoureux des livres.
- **Samedi 29 juin 9 h à 14 h :**
Vente de livres « désherbés ».
Avis aux amateurs.
- **Samedi 29 juin à 19 h :**
Assemblée Générale de la Mine aux Bouquins.

La pêche aux noisetiers

La joyeuse bande des « Soybandas » prend le relais des pêcheurs et organisera le lundi de Pentecôte la traditionnelle pêche aux noisetiers.

La santé financière de la Commune

Il en va des affaires budgétaires comme les feuilles mortes en automne, **ça revient tous les ans au printemps.**

C'est le moment pour le maire de **soumettre sa gestion de l'année écoulée aux membres du conseil municipal et de proposer le budget prévisionnel de l'année en cours.**

Taux de réalisation des dépenses et recettes de l'exercice 2023 :

	Prévisionnel BP 2023	Réalisation CA 2023	Taux de réalisation	Excédent Déficit
Dépenses de Fonctionnement	1 414 932,00 €	964 471,83 €	68,16 %	+ 235 591,30 €
Recettes de Fonctionnement	1 414 932,00 €	1 200 063,19 €	97,07 %	
Dépenses d'Investissement	1 489 390,00 €	1 097 123,14 €	73,66 %	- 181 716,30 €
Recettes d'Investissement	1 489 390,00 €	915 406,84 €	61,46 %	

Ce tableau fait apparaître que l'année 2023 s'est soldée par **un excédent de fonctionnement de 235 591,30 € et par un déficit d'investissement de 181 716,30 €** (liste des investissements 2023 page 8, Lettre Municipale n°88 de février 2024).

En tenant compte des résultats de clôture de 2022 + 173 460,21 euros en fonctionnement et + 62 126,51 euros en investissement, ajoutés aux résultats de l'exercice 2023, **le résultat de clôture 2023 s'élève à + 409 051,17 € en fonctionnement et à - 119 589,70 € en investissement soit un bilan final de + 289 461,78 €.**

Chapitre par chapitre les faits marquants concernant les dépenses 2023 montrent globalement **une grande stabilité des dépenses.**

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général (électricité et gaz) et entretien du patrimoine communal (bâtiments, logements, voirie, réseaux divers, véhicules...) **ont une hausse de 3 %.**

Les charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 359 223 € en 2023, contre 359 935 € en 2022 ; **elles sont donc stables.**

L'effort de maîtrise des charges de personnel sera poursuivi en 2024.

Les charges de gestion courante

Les charges de gestion ont subi une **augmentation de 8,90 %.**

Il s'agit :

- De la Contribution au SDIS & allocations de vétéran : 27 305 €
- De la Cotisation au syndicat mixte de la Thur amont : 6 279 €
- De la Cotisation au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : 2 173 €
- Et des Subventions aux associations : 16 460 €

Les charges financières

Il s'agit des intérêts des deux emprunts contractés en 2010 (travaux de réhabilitation du presbytère) et de l'emprunt contracté en 2022 (Réhabilitation de la mairie et aménagement de la rue de la Mine d'Argent) qui se sont élevés à 7 480,38 € en 2023, contre 5 507,89 € en 2022.

Le virement à la section d'investissement (autofinancement)

L'autofinancement prévisionnel en 2024 s'élèvera à 490 754 € contre 255 862 € en 2023.

Il sera en augmentation de 91,80 %.

Cet autofinancement résulte de la différence entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement prévisionnelles.

Ce bon niveau d'autofinancement est le fruit d'une bonne gestion financière.

Les produits des services et du patrimoine

Les produits des services et du patrimoine ont diminué de 26 %.

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

- Location droits de chasse : 45 668,53 €
- Redevances d'occupation du domaine public : 5 273,25 €
- Renouvellement de concessions cimetières : 3 001,00 €
- Transfert du budget forêt (main d'œuvre forestière) : 839,47 €

FOCUS

Les effectifs communaux au 1^{er} janvier 2024

- Service Administratif : **3 agents titulaires dont 1 à 90 % soit 2,9 ETP**
- Service Ecole / Scolarité & Entretien Mairie : **3 agents vacataires**
- Service Technique : **3 agents titulaires (3 ETP) et 1 apprenti**

Soit 10 agents réguliers

Tous les ans, en période estivale, la commune recrute également des jeunes vacataires dans le cadre de contrats saisonniers.

Les impôts et taxes

Les recettes liées aux impôts et taxes se sont élevées à 785 003,52 € en 2023, contre 690 976,08 € en 2022.

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Taxes Foncières :	480 781,00 €
Attributions de compensation :	205 689,60 €
FNGIR :	14 148,00 €
Taxe sur l'électricité :	29 897,99 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	53 391,93 €
Droits de place :	1 095,00 €

Les dotations et participations

Le montant des dotations versées par l'Etat continue de baisser. La dotation forfaitaire sera de 83 000 € en 2024.

Cette dotation va encore diminuer en raison de la perte d'habitants et d'un écrêtement lié au potentiel fiscal de la commune.

Ces dotations se sont élevées à un montant total de **162 676,74 € en 2023 contre 171 449,72 € en 2022.**

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Dotation Forfaitaire - DGF :	83 099,00 €
Dotation de Solidarité Rurale :	29 789,00 €
FCTVA de fonctionnement :	7 708,70 €
Fonds départemental de péréquation de TP :	36 600,04 €
Compensations de l'Etat TF :	5 187,00 €

Les produits de gestion courante

Il s'agit des loyers des logements et garages loués par la commune ainsi que des loyers des terrains agricoles et naturels loués par la commune.

Ces produits se sont élevés à 73 394,62 € en 2023 pour 63 328,28 € en 2022.

Les produits exceptionnels

Les recettes sur ce chapitre peuvent varier d'une année sur l'autre car elles sont essentiellement constituées de **règlements de sinistres** opérés par nos assurances et de **recettes liées à la cession d'immobilisations** (terrains et immeubles bâtis).

Les recettes encaissées en 2023 se sont élevées à 16 535,90 € (Vente de terrains KLEIN, RUFFIO, GIQUEL et vente de l'ancien Unimog).

L'encours de dette

L'encours de dette de la Commune de Moosch au 1^{er} janvier 2024 s'élève à un montant de 536 482,86 € structuré autour de 3 emprunts émanant de la Caisse Française de Financement Local (2 emprunts) et la CCM de la Haute-Thur (1 emprunt) contractés pour le financement des travaux de réhabilitation du presbytère et les travaux de réhabilitation de la mairie et d'aménagement de la rue de la Mine d'Argent.
Population municipale au 1^{er} janvier 2023 : 1642 habitants. Soit montant/habitant : 327 € au 1^{er}/01/2024.

Ce ratio d'endettement démontre, sans conteste, que la commune de Moosch est raisonnablement endettée; en effet, **le montant par habitant pour les communes du département de la même strate démographique se monte à environ 750 €/habitant, soit le double.**

Le maire l'avait annoncé lors des vœux de la municipalité, après une année de dépenses d'investissement importantes, **l'année 2024 devra être plus modeste. « On va faire une pause »** avait dit José SCHRUFFENEGGER.

Ainsi dans le budget primitif 2024, les dépenses d'investissements concernent :

• Bâtiments :

- Réaménagement & végétalisation cour maternelle
- Acquisition bâtiment pour hangar communal de stockage

• Matériel & outillage technique :

- Saleuse et lame de déneigement + divers

• Matériel de bureau & informatique :

- Remplacement PC services administratifs + projet « Notre école faisons-là ensemble »

• Constructions :

- Travaux de réhabilitation de la mairie (Soldes DGD)
- Provisions pour autres travaux (hangar...)

Les principales recettes prévisionnelles d'investissement se présentent de la manière suivante :

FCTVA	156 000,00 €
Taxe d'Aménagement	12 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	240 000,00 €
Subvention de l'Etat :	
Projet Notre école faisons-là ensemble	40 000,00 €
Subventions de la Région :	
Aire de jeux école maternelle	1 540,00 €
Rénovation mairie (Climaxion)	23 700,00 €
Aménagement salle Coutouly	27 500,00 €
Subventions de la CEA :	
Lame déneigement & saleuse	2 525,00 €
Réaménag.& végét cour école maternelle	45 000,00 €
Subventions Agence de l'eau :	
Réaménag.& végét cour école maternelle	60 000,00 €
DETR :	
Accessibilité & mise en sécurité cour mat	36 500,00 €
Virement section fonctionnement	490 754,00 €

Lors du conseil municipal du 9 avril (voir page), **le maire a proposé aux élus de ne pas toucher aux taux d'imposition. En d'autres termes, la commune n'augmentera pas les impôts locaux.**

Calvaire RD1066

Le calvaire situé au débouché de la rue du Cercle sur la RD1066 a subi à plusieurs reprises **« les attaques » d'automobilistes en mal de sensations fortes**. A chaque fois, il fallait refaire le garde-corps protégeant la belle croix en grès des Vosges. Comme, en général, **les chauffards ne laissent pas de cartes de visite**, les réparations étaient aux frais des contribuables. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réaménager différemment ce calvaire. Chacun a pu apprécier **l'excellent travail de notre service technique** qui avait associé à cette création notre jeune apprenti.

Un grand merci à notre équipe et compliments pour cette réalisation.



Yannick LEDUC et son apprenti Melvyn associés dans la réalisation de ce chantier.



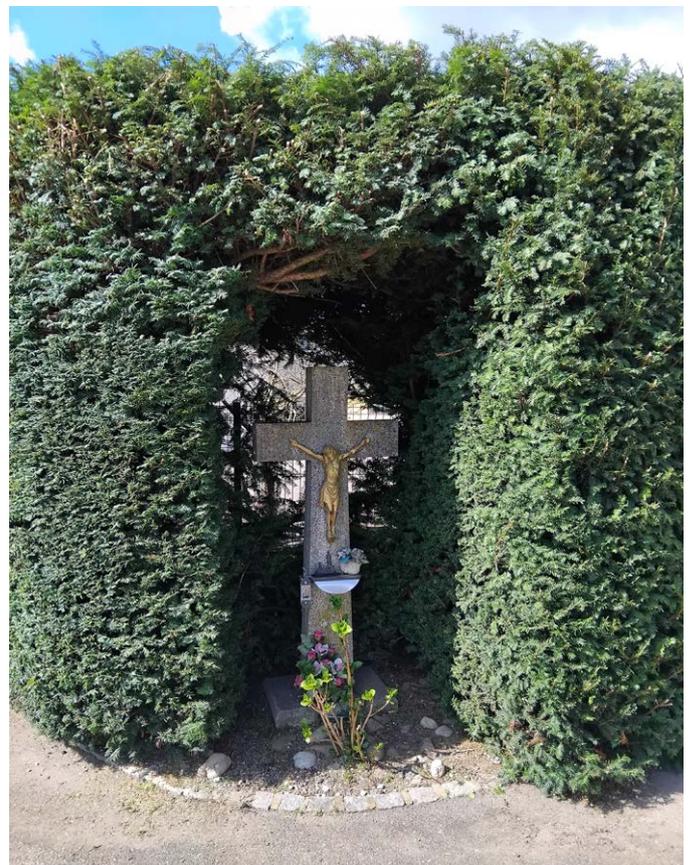
Le calvaire réhabilité... on espère que les automobilistes l'épargneront à l'avenir.

Christ rue du Cercle

Pendant de longues années, Louis FINK s'est fait un devoir d'entretenir **le Christ en croix situé au croisement de la rue des Champs et de la rue du Cercle**.

L'âge avançant et une santé plus fragile ont amené Louis à renoncer à ce travail au service de tous. **Nous adressons toute notre reconnaissance à Louis pour cette indéfectible fidélité.**

Le service technique de la commune a repris le flambeau et a toiletté ce lieu emblématique de notre commune. Bravo pour ce beau travail.



Du beau travail !

Séance d'apprentissage à l'école

Excellente initiative dans notre vallée, **des séances d'apprentissage à circuler en vélo** pour les classes de CM1/CM2.

L'Amicale cycliste de Thann a dépêché des bénévoles dans 5 écoles de la Com. Com. de Saint-Amarin dont celle de Moosch. Le constat est simple : **« faire du vélo ne va plus de soi, il faut apprendre »**.

Ces séances ont été à la fois instructives et ludiques. Mais laissons la parole aux enfants.

« Nous avons appris à rouler en groupe en toute sécurité. Nous avons appris à faire des exercices pas faciles mais tout en s'amusant. **Nous avons étudié les priorités, l'intérêt d'un rond-point et la signification des panneaux,**

nous avons appris également à régler notre casque, à tendre le bras pour tourner et à bien entretenir le vélo.

Nous avons fait des efforts mais en rigolant. Et nous avons bien aimé les professeurs avec leur humour et ils étaient en plus sérieux. Nous avons bien aimé le 4ème cours où nous sommes partis en balade et nous avons reçu **une médaille et un diplôme**, tout ça va nous servir toute notre vie. »

Valentine - Lison - Eléonore



Diplômes et médailles pour les apprentis cyclistes.

Bibliothèque de Moosch



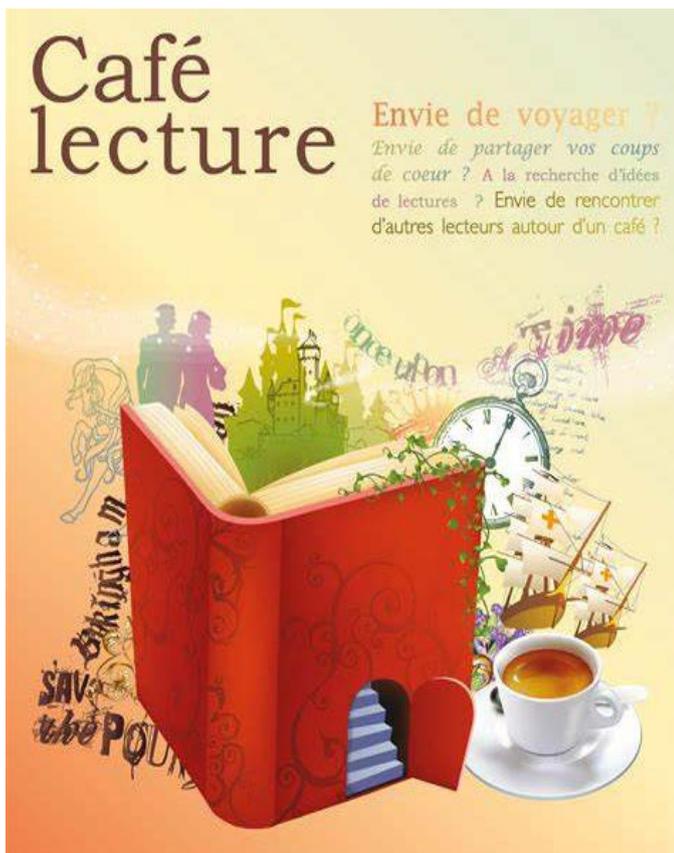
NOTRE FORET
Préserveons notre Patrimoine

**Exposition photos de
Marc Solari**

22 avril au 28 juin 2024

Lundi 16h-17h – Mercredi 10h-11h30 – Vendredi 16h-18h
Entrée libre

VENDREDI 7 JUIN À 17H À LA BIBLIOTHÈQUE



AG des Donneurs de Sang

Comme chaque année, pour clôturer la riche assemblée générale des Donneurs de Sang, Véronique BRUETSCHY lit un texte, poème ou simple message. Et chaque année, nous publions ce texte. **C'est notre manière de sensibiliser tous nos lecteurs à l'indispensable don du sang.**

Lors d'un concours proposé par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole à des CM1 et CM2, Eléna et Marion ont remporté **le 1er prix dans la catégorie « message »** avec ce petit poème.

On donne pour aider
On donne pour partager
On donne pour protéger
On donne pour les malades
Donner c'est bénévole
Donner c'est la gentillesse
Donner c'est sauver des vies
Donner c'est la solidarité
Donner c'est être volontaire
Donner c'est la générosité

**Ça ne sert pas seulement après les attentats
Ça sert tous les jours !**

Emulsifiants... prudence !

Les **émulsifiants** sont des **additifs alimentaires** utilisés pour aider à mélanger deux substances qui normalement se séparent lorsqu'elles sont combinées, comme l'huile et l'eau. Ces molécules amphiphiles ont une partie hydrophile (qui aime l'eau) et une partie hydrophobe (qui aime l'huile). Lorsqu'ils sont ajoutés à un liquide non miscible, les émulsifiants se placent le long de la couche interfaciale où l'huile se sépare de l'eau. Cela permet à l'eau et à l'huile de se disperser finement l'une dans l'autre, créant ainsi une émulsion stable, homogène et lisse. Les émulsifiants jouent un rôle fondamental dans la fabrication de nombreux produits alimentaires. **Ils améliorent l'apparence, le goût, la texture et la durée de conservation des aliments.** Voici quelques exemples courants d'applications d'émulsifiants dans les aliments :

Pain : L'ajout d'émulsifiant à la pâte à pain permet d'augmenter son volume, d'alléger la structure de la mie et de prolonger sa durée de conservation.

Chocolat : L'émulsifiant de lécithine (E322), souvent utilisé dans les produits à base de chocolat, peut provenir du soja, des œufs, du foie.

Crème glacée : Les émulsifiants aident à maintenir une texture crémeuse et empêchent la séparation des ingrédients.

Margarine : L'émulsifiant est essentiel pour obtenir une texture homogène dans la margarine.

Viande transformée : Les émulsifiants sont utilisés pour améliorer la texture et la stabilité des produits à base de viande.

En somme, les émulsifiants sont des alliés essentiels dans l'industrie alimentaire, garantissant la qualité et la cohérence de nos aliments.

Une étude française publiée le 13 février dernier dans la revue « Plos Medecine » a quantifié l'exposition à certains additifs et son association avec le cancer. **Et les résultats sont inquiétants.**

Une autre étude publiée dans le British Medical Journal suggérait **une association entre la présence de cellulose (E460 et E466) dans les aliments et un risque accru de maladie cardio vasculaire.** Aujourd'hui des chercheurs montrent **un lien entre certains émulsifiants et un risque accru de cancer en particulier du sein et de la prostate.**

Comme toujours, **il n'y a pas de consensus sur ces études. Mais elles pourraient au moins nous pousser à prendre des précautions.**

Lisons les étiquettes et évitons les E471, E407, E407a, E460 et E466.

- Cherchez les termes comme **lécithine, gomme xanthane, gomme de guar, polysorbate, parmi d'autres. Cela vous aide à identifier les produits contenant des émulsifiants.**
- **Réduisez les aliments ultra-transformés : Les aliments frais et peu transformés sont généralement exempts d'émulsifiants artificiels.** Privilégiez les légumes, les fruits, les grains entiers et les protéines maigres.
- **Faites-le vous-même : Préparer vos propres sauces, vinaigrettes et autres produits** peut être une alternative saine aux versions commerciales.

En somme, restez informé, lisez les étiquettes et privilégiez une alimentation équilibrée pour minimiser les risques potentiels associés aux émulsifiants.

QUELS SONT LES AUTRES ADDITIFS COURAMMENT UTILISÉS EN CUISINE ?

En plus des **émulsifiants**, il existe d'autres **additifs alimentaires** couramment utilisés en cuisine. Voici quelques exemples :

→ CONSERVATEURS :

Les conservateurs sont des additifs qui **prolongent la durée de conservation des aliments** et améliorent leur goût. Ils protègent contre les altérations dues à des micro-organismes tels que les bactéries, les levures et les moisissures. Certains exemples de conservateurs incluent :

- **Sulfites (E220-228) :** Utilisés pour inhiber le développement des bactéries **dans le vin, les fruits secs et les légumes au vinaigre.**
- **Acide sorbique (E200) :** Présent dans les produits à base de **pommes de terre, le fromage et la confiture.**
- **Acide benzoïque (E210-213) :** Antibactérien et antifongique, utilisé dans les **concombres au vinaigre, les confitures et les gelées allégées en sucre.**

→ ANTIOXYDANTS :

• Les antioxydants sont utilisés pour prévenir l'oxydation des aliments, ce qui peut altérer leur goût et leur apparence.

Exemples d'antioxydants :

- **Acide ascorbique (E300 = vitamine C) :** empêche le brunissement des fruits et légumes.
- **Acide citrique (E330) :** également utilisé pour prévenir le brunissement.
- **Édulcorants :** souvent présents dans les produits « sans sucre », les édulcorants tels que **l'aspartame (E951), la saccharine (E954) ou le cyclamate (E952)** sont moins caloriques que le sucre.
- **Acidifiants : les alcalis et les hydroxydes (E500 à 599) :** sont utilisés **pour ajuster l'acidité des aliments.**

→ ÉPAISSISSANTS ET GÉLIFIANTS :

Les émulsifiants, les épaississants et les gélifiants (E322 à 399, E400 à 499) sont utilisés pour **modifier ou stabiliser la texture** des préparations alimentaires.

En résumé, ces additifs jouent un rôle essentiel dans la préservation de la qualité des aliments, leur durée de conservation et leur sécurité alimentaire. Mais...

RETOUR SUR IMAGES



Jeu des 1000 euros : Nicolas dirige les réactions de la salle qu'on entendra sur les ondes du 29 avril au 3 mai.



Assemblée Générale du Club Vosgien : passation de pouvoir en douceur entre l'ancien président Joseph PETER et le nouveau Jean-Marie ALBRECHT.

Le maire a accueilli chaleureusement les nombreux adhérents du Club Vosgien de la vallée de Saint-Amarin en les remerciant pour l'ensemble de leurs actions au service de tous.



Une assemblée impressionnante. La salle Coutouly était trop petite. Certains participants sont restés debout. Nous sommes désolés.



Conférence de Maître MOSER à la bibliothèque. Nous reviendrons dans notre prochaine lettre sur ces « Procès Insolites », titre de son dernier livre.



Les travaux dans le nouveau local mis à la disposition de l'Amicale des Donneurs de Sang de Moosch – Geishouse – Malmerspach.

Le Conseil Municipal s'est réuni deux fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois de février.

SÉANCE DU CONSEIL 29 FEVRIER

Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2023 (Budget Principal et Budget annexe Forêt)

Le Conseil Municipal a adopté les Comptes Administratifs de l'exercice 2023, arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	1 097 123,14 €	964 471,83 €
RECETTES	915 406,84 €	1 200 063,19 €
DEFICIT	181 716,30 €	0,00 €
EXCEDENT	0,00 €	235 591,36 €

BUDGET ANNEXE FORÊT

RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	0,00 €	98 806,86 €
RECETTES	0,00 €	137 544,84 €
DEFICIT	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT	0,00 €	38 737,98 €

« C'est la première fois depuis trois années que notre budget forêt n'est pas déficitaire. » a dit le maire. Bonne nouvelle !

Le Conseil Municipal a également adopté les Comptes de Gestion (Principal et Forêt) du Trésorier pour l'exercice 2023 et dont les écritures sont conformes à celles des Comptes Administratifs pour le même exercice.

Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023

a) Budget Principal

Le Conseil Municipal a pris acte des résultats de clôture et a décidé de les reporter au Budget **Primitif 2024** comme suit :

- 119 589,79 € compte budgétaire 001 – Déficit d'Investissement Reporté ;
- 240 000,00 € compte budgétaire 1068 – Excédent de Fonctionnement Capitalisé ;
- 169 051,57 € compte budgétaire 002 – Excédent de Fonctionnement Reporté ;

Ce qui signifie que l'on retrouvera ces deux derniers chiffres dans le budget 2024 en recettes.

b) Budget Forêt

Le Conseil Municipal a pris acte des résultats de clôture et a décidé de les reporter au Budget **Primitif 2024** comme suit :

- 2 697,41 € compte budgétaire 001 – Excédent d'Investissement Reporté ;
- 359 978,75 € compte budgétaire 002 – Excédent de Fonctionnement reporté ;

Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables :

Le Conseil Municipal a décidé de retenir **les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies :**

- Pour le solaire thermique sur toitures : ensemble de la zone U du PLUI.
- Pour le solaire photovoltaïque sur toitures : ensemble de la zone U du PLUI.
- Ombrières photovoltaïques sur le parking de la place du Colonel Arnaud Beltrame et sur le parking de la gare.
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle Coutouly.

Chasse communale 2024 - 2033 :

Démissions et agrément de nouveaux associés au sein de l'Association des Chasseurs du Gsang

Le Conseil Municipal a décidé d'agréer M. Bernard DEMESY et Roman KOTTMANN, en qualité d'associés de l'Association des Chasseurs du Gsang et pris acte des démissions de M. Ulrich GATSCHET, Tim GATSCHET et Anton GUTHAUSER.

Réaménagement et végétalisation de la cour de l'école maternelle : demande de subvention à la Collectivité Européenne d'Alsace, à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et à la Région Alsace

Le bureau d'études BETIR a estimé **le montant des travaux à 256 440 € HT** (terrassement, assainissement, voirie, parcs, mobiliers, jardins et aire de jeux).

Il propose pour cette opération, de formuler une demande de subvention auprès de **la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du « Fonds Communal Alsace », de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Alsace.**

Le Conseil Municipal a approuvé la réalisation des travaux de réaménagement et de végétalisation de la cour de l'école maternelle pour un montant de 256 440,00 € HT et a chargé le Maire de réaliser toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements, notamment le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Alsace.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Plateforme verte :

La plateforme verte ouvrira le samedi 16 mars 2024.

Atelier Compost'Café Spécial Broyage :

Un atelier Compost'Café spécial broyage sera organisé par le SM4 au jardin collectif à Husseren-Wesserling le samedi 2 mars à 14h. Ce sera l'occasion d'apprendre et d'échanger sur la **pratique du compostage et la technique de broyage** pour transformer les branchages en ressources pour le jardin. Cet atelier est ouvert au grand public.

Feux de la Saint Jean :

M. le Maire a rappelé qu'un arrêté préfectoral interdit le brûlage à l'air libre de végétaux, les feux dits festifs et feux de camps du 15 mars au 30 septembre dans les bois et forêts et à moins de 200 m de ceux-ci, ainsi que sur les landes et les chaumes. **Les feux de la Saint-Jean sont concernés par cet arrêté pris par le Préfet en raison des conditions climatiques et des risques liés à la sécheresse.** Les Maires de la vallée ont écrit au Préfet en rappelant cette tradition ancestrale dans notre vallée et lui demandant de permettre le maintien de cette manifestation populaire. Des bruits de couloir nous disent que le Préfet semble disposé à aller dans le sens de la demande des maires.

Jeu des 1000 € :

Le jeu des 1000 € se tiendra à Moosch le jeudi 28 mars 2024 à la salle de l'Espérance.

M. le 1^{er} Adjoint, Jean-Marie MUNSCH fait le point sur la préparation. La salle sera préparée à partir de 9h30 (configuration à l'identique de la soirée des vœux avec une allée centrale pour l'accueil du public). Les banderoles aux entrées du village et affiches seront mises en place semaine 11 (du 11 au 17 mars). **Communication sur Facebook faite par Jean-Marie MUNSCH. Le Maire se charge de la presse, des radios et de la TV.**

Accueil des techniciens à 11h, accueil des animateurs vers 13h, accueil du public à partir de 16h30, enregistrements à partir de 17h. Rangement de la salle vers 20h.

SÉANCE DU CONSEIL 9 AVRIL

Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

Vote des taux d'imposition des contributions directes pour l'exercice 2024 :

Après avoir expliqué le mécanisme du calcul des impôts locaux, le Maire a proposé de maintenir les taux. **Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour l'année 2024** qui ont été fixés à :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 25,19 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 84,93 %
- Taxe d'Habitation : 8,45 %

Subventions aux Associations – 2024 :

Le conseil municipal a voté **les subventions de fonctionnement qui seront versées aux associations en 2024. La commune versera la somme de 13 860 € aux associations du village.**

Vote du Budget Primitif Forêt 2024 :

Dans la foulée, le Maire a présenté en détail les budgets forêt et général pour 2024. Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif Forêt de l'exercice 2024 arrêté aux montants suivants,

	Dépenses	Recettes
Investissement	2 697,41 €	2 697,41 €
Fonctionnement	680 979,00 €	680 979,00 €
TOTAL	683 676,41 €	683 676,41 €

Vote du Budget Primitif Principal 2024 :

De même, le Conseil Municipal a voté, le **Budget Primitif de l'exercice 2024** arrêté aux montants suivants,

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 347 574,00 €	1 347 574,00 €
Fonctionnement	1 604 809,00 €	1 604 809,00 €
TOTAL	2 952 383,00 €	2 952 383,00 €

Il a également voté le taux de fongibilité des crédits pour opérer des virements de crédits à 7,5 % et autorisé M. le Maire à opérer ces éventuels mouvements de crédits entre chapitres.

Taxe intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité – part communale – TICFE-C – Substitution de la commune de Moosch par Territoire d'Energie Alsace pour la perception du produit de la Taxe et ses modalités de reversement :

Le Conseil Municipal a approuvé les modalités de reversement à la commune par Territoire d'Energie Alsace de la Taxe intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité.

Gratification exceptionnelle pour départ à la retraite :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'allouer une gratification exceptionnelle pour départ à la retraite à M. Christian KLEIN, responsable du service technique qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juin 2024, **après plus de 42 années de très bons et loyaux services à la commune de Moosch.**

Convention de financement avec l'Education Nationale dans le cadre du dispositif « Notre école faisons-la ensemble » :

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer cette convention de financement avec l'Education Nationale. Le Maire a rappelé que le projet déposé par les enseignantes était un beau projet. L'Education Nationale n'en a retenu qu'une partie. Dommage. **Il a rappelé également qu'il reviendra à la commune d'avancer les fonds.**

Convention d'occupation du Domaine Public avec la société Free Mobile :

Le Maire a retiré ce point de l'ordre du jour parce qu'il ne disposait pas de la signature de M. le Curé, nécessaire pour signer cette convention.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Réaménagement et végétalisation de la cour de l'école maternelle :

M. le Maire a précisé que toutes **les demandes de subventions ont été déposées** pour cette opération (Etat, Collectivité Européenne d'Alsace, Région Grand Est, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, PETR Thur Doller au titre du programme LEADER). **Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage a également été signé** avec le bureau d'études BETIR qui assistera la commune pour la passation du marché de travaux.

Permanences plate-forme verte :

Le planning des permanences jusqu'au 29 juin 2024 a été complété.

Charte Eco-exemplarité :

Mme Marie Eve PAOLIN et M. Rodolphe FERRAN se rendront à la réunion bilan 2023/2024 qui se déroulera le mardi 16 avril à 17h30 à WATTWILLER.

Ligue contre le cancer :

M. Jean-Marie MUNSCH a précisé que la collecte de la Ligue contre le cancer se déroulera du 20 avril au 12 mai 2024. Une réunion d'information et de remise du matériel se tiendra en mairie le jeudi 11 avril à 19h00.

Thur Ecologie Transports :

TET organise une projection-débat sur la gratuité des transports le samedi 13 avril à 19h00 au CAP de SAINT-AMARIN.

Plateforme de compostage d'ASPACH-MICHELBAACH :

Le SM4 organise une journée découverte du compost issu des biodéchets le samedi 13 avril de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Cette journée est la dernière avant fermeture du site pour travaux.

Nouveau mode de collecte des déchets :

Des permanences doivent être organisées dans chaque commune à partir de la seconde quinzaine d'avril pour distribuer des **fournitures de précollecte, sacs jaunes et Ecopass** aux foyers qui n'ont pas de bennes (154 foyers concernés à Moosch). Mmes Sylviane RIETHMULLER et Pascale RINGENBACH se chargeront de ces permanences.

Téléthon 2024 :

M. Jean-Marie MUNSCH précise que le Téléthon se tiendra les **29 et 30 novembre 2024**.

POINT DE VUE

LA FIN DE VIE

La question de la fin de vie est sensible tant elle touche à l'intime et aux convictions diverses des uns et des autres... **Pour autant faut-il encore attendre plus longtemps et tolérer l'intolérable ?** La fin de vie était une promesse du candidat Macron. La convention citoyenne et l'immense majorité de nos compatriotes appellent le législateur **à trouver le chemin d'une « aide à mourir » digne.**

Le « modèle français de la fin de vie » présenté par le chef de l'Etat est d'une prudence extrême, une loi de « rassemblement et de fraternité » a dit Emmanuel Macron. Et pourtant... l'annonce à peine terminée, **les opposants habituels à toute réforme sociétale se sont mis en ordre de bataille.** On peut les appeler conservateurs ou réactionnaires, peu importe, on sait qu'ils font partie du paysage et **ils sont si prévisibles, si indifférents à la souffrance humaine, si convaincus que la souffrance est rédemptrice.**

Quelle que soit l'issue du processus parlementaire qui trainera probablement, on peut penser qu'il n'y aura pas de consensus ni à l'Assemblée Nationale, encore moins au Sénat. **Ce n'est pas une raison de ne pas avancer.**

La législation actuelle, la loi Claeys-Leonetti qui était une étape vers plus d'humanité n'est plus adaptée à la société d'aujourd'hui.

Celle qui arrive sur la table, ne sera **qu'une autre étape.** Comme pour l'IVG ou le mariage pour tous, **il faudra d'autres combats pour qu'enfin l'on reconnaisse à chacun le droit de choisir le moment du dernier voyage.**

J.S.

BILLET D'HUMEUR

Avec un dérapage budgétaire s'élevant à 5,5 % du PIB et une dette abyssale de 3101 milliards, nous sommes désormais avec la Grèce et l'Italie parmi **les derniers de la classe.**

Voilà pour le constat !

Notre romancier-ministre des finances Bruno LEMAIRE, a publié « La voie française » un livre qui met en avant **la nécessité de comptes équilibrés.** « Il a raison, aurait dit E. Macron, il devrait en parler à celui qui est ministre des finances depuis sept ans ». Bien vu, mais bonjour la bonne camaraderie au sommet de l'Etat !

Dès que les chiffres du déficit budgétaire ont été publiés, l'homme du « quoi qu'il en coûte » a dégainé les gros calibres pour tailler dans les dépenses publiques : **raboter « le pognon de dingue » que représentent les dépenses sociales, « en finir avec l'état providence » et taper dans les caisses des collectivités :** allongement des jours de carence, réduction de la liste des affections longue durée, doublement de la franchise médicale, mise en cause du transport sanitaire, diminution de la durée d'indemnisation du chômage... et puisque les collectivités sont bien gérées et sont en bonne santé financière, « il n'y a qu'à les mettre à contribution ». **Nous ne sommes pour rien dans le creusement du déficit public puisque nous sommes légalement dans l'obligation de présenter des budgets où recettes et dépenses doivent être à l'équilibre.**

Bien entendu **pas question de taxer les superprofits des grandes entreprises** qui ont versé des dividendes records en 2023. « S'il y a des mesures de rééquilibrage, il faut qu'elles aillent vers ceux qui ont le plus de moyens... » a dit François BAYROU qui n'a rien d'un bolchévik. On a bien compris, le gouvernement **va faire payer la facture du « quoi qu'il en coûte » à la France d'en bas...**

C'est tellement plus facile !

J.S.

Au fil de l'actualité avec les Éditorialistes de la presse régionale

« Les syndicats des agriculteurs, proches des partis conservateurs, sont suffisamment structurés et influents pour ne pas voir dans les futures élections européennes une offensive d'ampleur visant à déconstruire le Pacte vert européen (Green Deal), auquel ils sont opposés, et à faire monter les enchères avant la campagne. Aujourd'hui, c'est un secteur ultra-subsventionné mais asservi à l'hyper concentration du négoce de matières premières agricoles qui revendique davantage de considération et d'aides. **Il est plus facile de contester l'État et l'Europe que les oligopoles semenciers, céréaliers et agroalimentaires qui imposent un modèle peu vertueux, emprisonnent les exploitants et tirent les prix vers le bas.** Les institutions que les agriculteurs désignent actuellement à la vindicte populaire ne sont pas responsables de tous leurs malheurs. » (21.01.2024)

« Dans une posture pragmatique au bénéfice supposé de la valeur travail, de l'ordre et des « Français de l'entre-deux », **le Premier ministre s'approprie aussi pleinement le virage à droite entrepris par le chef de l'État** dont il apparaît comme le simple quoiqu'enthousiaste porte-parole. » (31.01.2024)

« S'il devait y avoir un trait commun entre la colère des agriculteurs et celle des professeurs, ce serait bien cette **quête de légitimité, de respect, de considération, tout simplement.** Il faut reconnaître que l'Éducation nationale a été servie par la rentrée tonitruante de la nouvelle ministre, Amélie Oudéa-Castéra. Qualifié d'« homme malade du système » scolaire par l'ancien ministre Pap Ndiaye, le collège concentre **la bataille qui s'annonce : celle d'une école unique ou à plusieurs vitesses.** » (02.02.2024)

« Tirer sans tarder » un trait sur des pans entiers du Pacte vert européen appliqué à l'agriculture, sur la réduction de l'usage des pesticides et les mesures de sauvegarde de la biodiversité, est payant à court terme. **Mais le courant**

qui traverse l'Europe et qui pousse nos dirigeants à éluder les enjeux climatiques et environnementaux, pour mille bonnes raisons du moment, risque de coûter cher plus tard. Très cher. » (04.02.2024)

« Cette promesse de restaurer la souveraineté nationale, de contrôler les frontières, de s'affranchir du joug bruxellois et de recouvrer la liberté l'a emporté sur les avertissements et les arguments avancés par les partisans du statu quo. **Quatre ans après la séparation, six Britanniques sur dix regrettent d'avoir cédé aux sirènes des conservateurs et aux antiennes des eurosceptiques et des anti-immigration.**

Économie en berne, inflation galopante, immigration record, alignement diplomatique sur les États-Unis : le contexte concourt à la gueule de bois.

L'extrême droite européenne s'inscrit dans la fabrique du mensonge qui a précipité le Brexit. Faire croire que l'Union européenne est responsable de toutes les calamités est tout aussi illusoire dans un monde où l'interdépendance des pays n'a jamais été aussi forte. » (05.02.2024)

« Hier, c'est la mémoire de quarante-deux de nos compatriotes tués lors des attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023, en Israël, qui a été saluée au cours d'une cérémonie où « nos cœurs [se sont serrés] aux échos du Bataclan, de Nice ou de Strasbourg ». C'est la part de ce que la France a de plus universel, celle d'un « **peuple épris de liberté, de fraternité, de dignité** » qui **n'entend pas « laisser prospérer l'esprit de revanche » et pour qui « toutes les vies se valent ».** » (08.02.2024)

« **Ce qui manque à l'Europe** et que les élargissements successifs ont fait perdre de vue, c'est le volet social. Jacques Delors avait conscience qu'il fallait avancer avec la raison et le cœur, le réalisme économique et la générosité. **Le chantier social est resté inachevé** depuis son départ et c'est peut-être une des causes du détachement citoyen auquel on assiste

depuis le non au traité constitutionnel de 2005. Emmanuel Macron a rappelé hier le triptyque cher à Jacques Delors et qui reste d'actualité : « **La compétition qui stimule, la solidarité qui unit, la coopération qui renforce** ». Un viatique pour ceux qui veulent faire progresser l'Europe. » (02.2024)

« La stratégie « **De la ferme à la fourchette** » avait le mérite d'aborder les problèmes de manière globale, en s'inquiétant de l'effet de la production sur la biodiversité, de l'effet des pesticides et des engrais chimiques sur les sols, de l'émission des gaz à effet de serre, en même temps que du sort des agriculteurs. Tout cela est remis en cause.

Avec l'industrie agroalimentaire et les plats préparés, le curseur a été poussé bien plus loin, à **grand renfort d'additifs pour améliorer la texture et le goût, en même temps que la durée de conservation.** Sans que le bien-être du consommateur pèse bien lourd. On peut ajouter à cela la perversité du système mis en place au fil des ans : **manger sain coûte plus cher et ce sont donc les ménages les plus pauvres qui se trouvent les plus exposés.** » (14.02.2024)

« Comment qualifier et mesurer rigoureusement les effets de l'uniforme sur « la cohésion entre les élèves », le « climat scolaire », l'« atmosphère d'égalité » ou le « sentiment d'appartenance » qu'il est censé améliorer sans procéder à un état des lieux préalable, établissement par établissement, entretiens avec les principaux intéressés à l'appui ? **En sciences, on questionnerait la validité de la démarche. Mais c'est bel et bien de politique dont il s'agit.** » (16.02.2024)

« **La lutte contre le chômage est devenue celle contre les chômeurs.** L'important étant d'être constant sur le but à atteindre : **raboter ce « pognon de dingue »** qui ne sert pourtant qu'à maintenir à peine au-dessus de la ligne de flottaison une partie de la population qui se débat pour ne pas se noyer. » (03.03.2024)

« Comme l'avait prophétisé Simone de Beauvoir en son temps, quand il s'agissait d'arracher ce droit qui fut l'un des plus cher payés à travers les siècles : **« Il suffira d'une crise politique, économique et religieuse » pour que l'avortement soit remis en question.** C'est de cela qu'il fallait se prémunir en inscrivant ces mots dans le marbre, en les sanctuarisant. **Liberté, égalité, IVG, oui.** » (05.03.2024)

« Survenus en moins de trois ans, les décès de Dominique Bernard, d'Agnès Lassalle et de Samuel Paty sont **l'illustration la plus extrême des dangers qui menacent les enseignants et, il faut le rappeler, l'école de la République.**

L'État peine à prendre la pleine mesure de la menace. Les professeurs ne sont pas soutenus comme ils devraient l'être dans leur mission de service public par une tutelle qui préfère les pactes individuels et l'autonomie des établissements à l'esprit de corps. Il est proposé que les parents d'élèves signent chaque année « une charte » dans laquelle serait rappelé le fait que « l'enseignement ne se conteste pas ». Il y a quelques décennies, **le contrat moral entre l'Éducation nationale et la société se suffisait à lui-même. L'autorité et le respect se sont perdus en route, et avec eux cette règle partagée par tous qui voulait que ni les parents ni les religions ne fassent la loi à l'école.** » (07.03.2024)

« Sur tous les continents, le corps des femmes reste un butin de guerre : à Haïti, en Ukraine, en Israël, en République démocratique du Congo. **Aux États-Unis, la restriction du droit à l'avortement a rendu palpable une menace que la France espère écarter en le gravant dans sa Constitution.** » (08.03.2024)

« Emmanuel Macron n'est certes pas allé aussi loin qu'il aurait pu et que les membres de la Convention citoyenne l'espéraient. Il a ainsi écarté les termes d'euthanasie et de « suicide assisté » au profit d'une imprécise « aide à mourir » et clairement sous-estimé la nécessité de développer les traitements palliatifs, **mais au moins a-t-il ouvert le débat.** Il s'agit là d'un enjeu civilisationnel

majeur, qui mérite une grandeur d'âme **à la hauteur des souffrances endurées par les malades** et des tourments du corps médical. » (13.03.2024)

« La guerre a chamboulé les élections européennes à deux reprises déjà. Le scrutin n'a jamais été aussi crucial depuis la première élection du Parlement européen au suffrage universel, en 1979. **La menace de la Russie sur le continent s'ajoute à une série de crises que seule l'Europe est en mesure d'affronter** dans un monde multipolaire où les pays-continent cherchent à peser de tout leur poids : Inde, Chine, Russie, États-Unis, Brésil. **Il est illusoire et dangereux de considérer les européennes comme une élection de mi-mandat ou un référendum.** Une ligne de fracture apparaît entre les camps qui préparent la présidentielle française de 2027 et ceux qui cherchent à renforcer l'Europe. » (15.03.2024)

« Le projet d'une taxe poids lourds alsacienne a déjà vingt ans. Il ne s'agissait ni plus ni moins que de **rétablir les conditions d'une concurrence non faussée dans le bassin rhénan et de faire supporter aux transporteurs internationaux une part du coût des infrastructures.** L'idée était simple et légitime, mais rien n'y a fait. Le syndrome semble toucher à son tour la Collectivité européenne d'Alsace qui se montre très hésitante à instaurer sa propre taxe face à l'hostilité croissante du patronat et d'acteurs économiques régionaux **échaudés par une conjoncture atone. Les élus ont eu beau sauter sur leur chaise comme des cabris pendant des années en disant « Écotaxe ! Écotaxe ! », cela n'a abouti à rien jusqu'à présent.** Le coût démocratique et le gâchis financier de ces attermolements sont immenses. Au point que les portiques routiers se confondent parfois avec **des potences sous lesquelles s'étiole la confiance d'une grande partie de la population alsacienne.** » (22.03.2024)

« En France, tout a été dit sur la Franco-malienne Aya Nakamura, pressentie pour chanter Édith Piaf à l'ouverture des JO. **Même Gérard Larcher s'affole sur son argot sexuel, lui qui ne trouve rien à**

redire aux romans érotiques de Bruno Le Maire. La pauvreté de son lexique ? Essayez de briller au Scrabble avec les mots de la Môme ! Une chanson ne vaut que par sa musique, la voix qui la porte. Aya Nakamura n'a pas de message politique à délivrer. **Avec la polémique, elle est devenue un symbole politique.** » (23.03.2024)

« Raphaël Glucksmann, l'eurodéputé et essayiste, le fondateur du petit parti Place Publique n'a jamais cessé d'être en campagne depuis son élection en 2019, jusqu'à se forger une marque personnelle et **une légitimité sur la scène nationale entre les écologistes, les Insoumis et les communistes.** Son combat pour les droits humains et une Europe plus protectrice, ainsi que sa bataille contre les ingérences étrangères, lui ont permis de s'imposer mais surtout de hisser la gauche au niveau des enjeux de la campagne. C'est ce qui explique pourquoi il apparaît dans les sondages en troisième position derrière le Rassemblement national et la majorité présidentielle, et **séduit un large électorat qui s'étend des centristes aux déçus de Jean-Luc Mélenchon et du chef de l'État.** » (25.03.2024)

« Emmanuelle MACRON a débuté aux Glières (Haute Savoie) et à la maison d'Izieu (Ain) l'itinérance mémorielle qu'il a décidé de déployer sur plusieurs mois à l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de la France. Ce long chapelet de commémorations comprend une cérémonie à Strasbourg pour la libération de la ville, le 23 novembre...

L'Alsace illustre la difficulté de construire une mémoire collective à l'échelle de son propre territoire mais aussi en regard du grand récit national. Le Mémorial Alsace-Moselle en est le témoin. L'imbrication des culpabilités, les zones grises, la myriade d'histoires personnelles et les incompréhensions réciproques ne facilitent guère l'élaboration d'un imaginaire partagé.

Le chantier est infini au bord du Rhin comme dans le reste du pays où il s'agit désormais de fabriquer du commun au sein d'une société fracturée. » (08.04.2024)

« Bonjour José ce petit message pour vous remercier d'avoir **mis à l'honneur ma fille Rose pour son prix de 3^e dauphine lors de l'élection de miss Alsace 15/17 2023** que ce soit lors des vœux de la municipalité ou dans la gazette de notre beau village.

Merci aussi à mon amie Pascale. Nous avons été très touchés.

Cordialement
N. L »

« Monsieur le maire, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, Au terme de notre assemblée générale qui s'est tenue dans la salle « Le Coutouly » à Moosch que vous avez mise gracieusement à notre disposition le 08/03/2024, permettez-moi de vous dire, au nom du Conseil d'Administration et de tous les participants, **un grand merci pour votre accueil ainsi que pour le verre de l'amitié que vous nous avez offert.**

L'équipe de préparation a reçu **un accueil sympathique de la part de votre adjointe Madame Sylviane RIETHMULLER** qui avait mis à disposition tous les éléments pour le verre de l'amitié.

Nous disons aussi **un grand merci à l'équipe technique de votre commune** qui s'est investie pour que nous soyons « comme à la maison ».

De plus, **les membres présents étaient enchantés de cette soirée.**

En vous renouvelant nos remerciements, recevez, Monsieur le Maire, mes cordiales salutations.

Jean Marie ALBRECHT, Président du Club Vosgien de la vallée de Saint-Amarin »

« Nous vous remercions beaucoup pour **la coupe des arbres** en face de chez nous ce matin.

Bien cordialement, M. Z et N. L »

AGENDA (POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES...)

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ASSOCIATION
27 AVRIL	Journée citoyenne	Moosch	8h à 12h	Municipalité
28 AVRIL	Concert des amis de Daniel Binder	Église	16h	Municipalité et Vivre à Moosch
1 ^{ER} MAI	Pèlerinage à Thierenbach Maïakur de la Gugga Hairupfer Assemblée générale annuelle	Salle Salle du camping	5h 9h 10h	Chorale Espérance Camping Caravaning Club de Mulhouse
3/4/5 MAI	Stage lutte et tournoi féminines	Salle intercommunale	10h - 15h	CAM
5 MAI	Loto	Salle Aloyse Mura	12h	Espérance
8 MAI	Commémoration victoire 1939-1945	Place de l'Église et monument aux morts	11h	Municipalité
10 MAI	Don du Sang	Salle Aloyse Mura	16h à 19h30	Donneurs de Sang
20 MAI	Concours de pêche aux noisetiers	Étang de pêche	9h - 17h	Pêcheurs
9 JUIN	Grand Prix Gérard Weber de lutte	Salle Aloyse Mura ou salle intercommunale	9h	Espérance
9 JUIN	Elections européennes	Salle Coutouly	8h - 18h	
15/16 JUIN	Exposition de photographies réunies par Audrey et Bernard WALTER « Histoire des conscrits et des bûchers »	Salle Coutouly	9h - 16h	
21 JUIN	Fête de la Musique	Salle Coutouly	19h	Vivre à Moosch
22 JUIN	Feu de la Saint-Jean	Colline du bûcher	22h	Conscrits A CONFIRMER
28 JUIN	Assemblée générale annuelle Remise des prix concours interne	Salle intercommunale Salle Aloyse Mura	19h30 17h	CAM Espérance
29 JUIN	Kermesse de l'école	Salle Aloyse Mura	9h - 12h	APEM
29 JUIN	Vente de livres	Bibliothèque	9h - 14h	La Mine aux bouquins
30 JUIN	Fête de fin d'année	Locaux ABCM	11h30 - 18h	ABCM